

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Office français de la biodiversité (OFB) - Site de Paris Wagram (ex Office national de la chasse et de la faune sauvage - ONCFS)

Dernière modification le 02 juin 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [01 44 15 17 17](tel:0144151717) (tel:0144151717)

Fax : [01 47 63 79 13](tel:0147637913) (tel:0147637913)

Site web : <http://www.oncfs.gouv.fr> ↗

- [➤ Formulaire de contact](https://ofb.gouv.fr/contacts-et-implantations) ↗ (https://ofb.gouv.fr/contacts-et-implantations)

Adresse

85 b avenue de Wagram
75017 Paris

Missions

Etablissement public créé en 1972 sous la double tutelle des ministères chargés de l'Ecologie et de l'Agriculture, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage remplit cinq missions principales : la surveillance des territoires et la police de l'environnement et de la chasse ; la réalisation d'études et des recherches sur la faune sauvage et ses habitats ; l'appui technique et le conseil aux administrations, collectivités territoriales, gestionnaires et aménageurs du territoire ; l'évolution de la pratique de la chasse selon les principes du développement durable et la mise au point de pratiques de gestion des territoires ruraux respectueuses de l'environnement ; l'organisation de l'examen et la délivrance du permis de chasser.

Responsable(s)

- **Directeur général**
Pierre DUBREUIL

Textes de loi et références

Statut et missions de l'ONCFS (Code l'environnement, partie législative) [☞]

(<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?>

- [idArticle=LEGIARTI000020616351&idSectionTA=LEGISCTA000006188397&cidTexte=LEGITEXT000006074220](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000020616351&idSectionTA=LEGISCTA000006188397&cidTexte=LEGITEXT000006074220))